



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08/11/2021

Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h06.

Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur BERNARD, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation.

Le quorum étant atteint avec 22 membres, Monsieur KOESSLER introduit le Conseil d'Administration. Une invitée assiste à cette séance : Madame TUHOE Teragireva, professeure stagiaire d'anglais.

Hommage au professeur Samuel PATY.

Une minute de silence est effectuée par l'ensemble des présents.

Adoption de la proposition d'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du CA du 5 juillet 2021.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

RESULTATS DU VOTE

22 pour 0 abstention et 0 contre.

Adoption du règlement interne.

Le principal propose une modification du règlement interne du CA pour permettre aux professeurs stagiaires d'y assister.

Le règlement interne est approuvé à l'unanimité.

RESULTATS DU VOTE

22 pour 0 abstention et 0 contre.

Mise en place des commissions.

CA 2021 – 2022 / COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSION PERMANENTE :

- Le Chef d’Établissement **KOESSLER Sylvain**
- La Principale – Adjointe **BOULA-LUAP Chantal**
- L’Adjointe Gestionnaire **AZOUAOU Samia**

- *1 Représentant de la Collectivité de Rattachement*
Monsieur RIGAUD Jacques

- *4 Représentants élus des Personnels*
 - *3 Personnels d’Enseignement et d’Education*
3 Titulaires

- **BERNARD Julien**

- **NOËL Benjamin**

- **LESIEUR Sébastien**

3 Suppléants

- **DALMON David**

- **LAFONT Catherine**

- **SOULAS Nathalie**
 - *1 Personnel Administratif, de Santé et Agent Technique*
1 Titulaire

- **NÉANT**

1 Suppléant

- **NÉANT**

- *3 Représentants élus des Parents d’Elèves*
3 Titulaires

- **CHANTEMESSE Dalila**

- **LAMOLLE Stéphany**

- **SCARABELLO Germain**

3 Suppléants

- BOY Françoise
- NGUYEN Camille
- GOSSELIN Roland

- 1 *Représentant élu des élèves*

1 Titulaire :

- WLOCZYIAK Sarah

1 Suppléant :

- BOULET Julie

CONSEIL DE DISCIPLINE :

- Le Chef d'Etablissement **KOESSLER Sylvain**
- La Principale – Adjointe **BOULA-LUAP Chantal**
- L'Adjointe Gestionnaire **AZOUAOU Samia**
- La CPE **REMISE Anne**

- 5 *Représentants élus des Personnels*

- 4 *Personnels d'Enseignement et d'Education*

4 Titulaires :

- MÉZY Laurie
- LAFONT Catherine
- NOËL Benjamin
- SOULAS Nathalie

4 Suppléants :

- BERNARD Julien
- RIEU-DEREDJIAN Sophie
- LESIEUR Sébastien
- AURIAULT Corinne

- 1 *Personnel Administratif, de Santé et Agent Technique*

1 Titulaire :

- VÉNA Marie Marie-Dominique

1 Suppléant :

- **NÉANT**

- *3 Représentants élus des Parents d'Elèves*

3 Titulaires :

- **CHANTEMESSE Dalila**
- **OLESEN Carine**
- **NICOLAS Jean-Philippe**

3 Suppléants :

- **BARNICH Caroline**
- **LABEYRIE Axel**
- **BRICOUT Gwenaëlle**

- *2 Représentants élus des élèves*

2 Titulaires :

- **WLOCZYSIAK Sarah**
- **FRANÇOIS Sarah**

2 Suppléants :

- **BOULET Julie**
- **BAYLE Romane**

COMMISSION ÉDUCATIVE :

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| - Le Chef d'Etablissement | KOESSLER Sylvain |
| - La Principale – Adjointe | BOULA-LUAP Chantal |
| - L'Adjointe Gestionnaire | AZOUAOU Samia |
| - La CPE | REMISE Anne |

- *2 Personnels d'Enseignement (Membres ou non du CA)*

2 Titulaires

- **LAFONT Catherine**
- **MAZAURIC Nathalie**

2 Suppléants

- **MÉZY Laurie**
- **VACHER Loïc**

- *1 Représentant des Parents d'Elèves* (Obligatoirement membre du CA)
1 Titulaire :
- **OLESEN Carine**
1 Suppléant :
- **CHANTEMESSE Dalila**
- *1 Représentant des Elèves* (Obligatoirement membre du CA)
1 Titulaire :
- **BOULET Julie**
1 Suppléant :
- **WLOCZYSIAK Sarah**

COMMISSION D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ :

- Le Chef d'Etablissement **KOESSLER Sylvain**
- La Principale – Adjointe **BOULA-LUAP Chantal**
- L'Adjointe Gestionnaire **AZOUAOU Samia**
- La CPE **REMISE Anne**

- *1 Représentant de la Collectivité de Rattachement*

- **Monsieur RIGAUD Jacques**

- *2 Personnels d'Enseignement et d'Education*
2 Titulaires :
- **VACHER Loïc**
- **BERNARD Julien**
2 Suppléants :
- **LESIEUR Sébastien**
- **DUCROS Perrine**
- *2 Représentants des Parents d'Elèves*
2 Titulaires :
- **BOY Françoise**
- **GOSELIN Roland**

2 Suppléants :

- LAMOLLE Stephany

- CHANTEMESSE Dalila

- 1 *Personnel Administratif, de Santé et Agent Technique*

1 Titulaire :

- CLÉMENT Vincent

1 Suppléant :

- CHAPON Gérald

- 2 *Représentants des élèves*

2 Titulaires :

- FRANÇOIS Sarah

- BOULET Julie

1 Suppléant :

- GIOANN Nora

COMITÉ D'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET À LA CITOYENNETÉ (CESC) :

- | | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| - Le Chef d'Etablissement | KOESSLER Sylvain |
| - La Principale – Adjointe | BOULA-LUAP Chantal (pilote du comité) |
| - L'Adjointe Gestionnaire | AZOUAOU Samia |
| - La CPE | REMISE Anne |
| - L'infirmière scolaire | DAUMAS Marie |
| - L'assistante sociale | BROCHARD Valérie |
| - La psychologue EN | BOUCHEZ Laurence |

- 1 *Représentant de la Collectivité de Rattachement*

- Monsieur RIGAUD Jacques

- 1 *Personnel d'Enseignement et d'Education*

1 Titulaire :

- RIEU-DEREDJIAN Sophie

1 Suppléant :

- NOËL Benjamin

- 1 *Représentant des Parents d'Elèves*
1 Titulaire :
- **CHANTEMESSE Dalila**
1 Suppléant :
- **SCARABELLO Germain**

- 1 *Personnel Administratif, de Santé et Agent Technique*
1 Titulaire :
- **NÉANT**
1 Suppléant :
- **NÉANT**

- 1 *Représentant des élèves*
1 Titulaire :
- **FRANÇOIS Sarah**
1 Suppléant :
- **WLOCZYSIAK Sarah**

Crédits globalisés.

Mme Lamolle fait remarquer que la baisse des crédits globalisés est significative (-1200 €, elle passe de 6400 à 5200 €).

La répartition des crédits globalisés est approuvée à l'unanimité.

RESULTATS DU VOTE

22 pour 0 abstention et 0 contre.

Décision budgétaire modificative.

La décision budgétaire modificative est présentée à titre informatif par Mme Azouaou.

Convention Web-radio.

La convention Web-radio (en partenariat avec Radio Escapade, 20h sur l'année scolaire, reste à charge de l'établissement 200€, le reste est financé par la Communauté des Communes).

La signature de la convention est approuvée à l'unanimité.

RESULTATS DU VOTE

22 pour 0 abstention et 0 contre.

Convention avec l'ALC.

L'Accueil de Loisirs au Collège est reconduit pour la 4^{ème} année consécutive. La signature de la convention est approuvée à l'unanimité.

RESULTATS DU VOTE

22 pour 0 abstention et 0 contre.

Convention tripartite entre le collège, l'Agantic et le CMPEA.

Cette convention n'étant pas prête, elle sera présentée au prochain CA.

Madame la principale adjointe présente le projet de retour à la scolarisation, en partenariat avec le CMPEA du Vigan et l'Agantic. Il s'agit de permettre un travail sur les troubles anxieux (phobie scolaire) pour permettre un retour dans l'établissement des élèves pour limiter le décrochage scolaire (15 élèves concernés en 2020/2021).

- L'infirmière du CMPEA du Vigan viendrait une fois par mois faire de la prévention.
- Création d'un atelier théâtre pour travailler sur l'estime de soi.
- Mise en place d'élèves ambassadeurs (anciens décrocheurs).
- Activités à l'AGANTIC.

Bilan de rentrée.

- Sur le plan des équipes d'enseignement, d'éducation et de celle des agents, la rentrée s'est bien déroulée. Tous les postes d'enseignants ont été pourvus. Le principal déplore une situation compliquée avec le lycée du Vigan dans le cadre d'un service partagé en arts plastiques, et espère qu'à l'avenir les choses se passeront mieux avec ce partenaire en termes de partage de service. L'équipe des AED est au complet et le collège a même obtenu une création de poste chez les agents.
- Le collège a fait la rentrée avec 615 élèves.

Monsieur le principal explique que des investigations sont en cours pour trouver les raisons de la perte d'une vingtaine d'élèves à l'inscription en sixième. Pour anticiper et prévenir un tel phénomène, la rencontre avec les parents d'élèves de CM2 à l'école de Saint-martin-de-Londres aura lieu plus tôt dans l'année, le jeudi 18 novembre. Les soirées d'information et de présentation du collège aux parents d'élèves de CM2 des autres écoles sont avancées également au mois de décembre (le mardi 7 et le jeudi 9 décembre).

Madame la principale adjointe présente le PIAL inter-degrés : le PIAL est un regroupement des écoles du secteur cette année (sauf les deux écoles du Gard) sur la gestion des moyens d'accompagnement des élèves à besoins particuliers. Madame la Principale Adjointe fait un retour sur le travail mené sur la communication pour coordonner le dispositif. Pour l'instant Madame la Principale Adjointe se dit satisfaite sur le volume horaire d'accompagnement (par rapport à une moyenne académique d'environ 5 à 6 heures/semaine/enfant).

18h50 : départ de Monsieur RIGAUD.

Point sur le protocole sanitaire.

Nous sommes passés au niveau 1 du protocole la semaine qui a précédé les vacances : le port du masque en extérieur n'était plus obligatoire.

Aujourd'hui, lundi 8 novembre, au vu des 4 cas positifs et un cas contact (informations transmises par les familles en ce jour de rentrée), il a été demandé aux élèves et aux personnels de remettre le masque en extérieur.

Les voyages scolaires.

Comme cela avait été annoncé en fin d'année scolaire, un rattrapage a été effectué au niveau des randonnées des « 4000 Marches » en ce début d'année scolaire : les classes de 4^{ème} sont parties sur 2 jours (3 rotations) ; ces élèves n'ont pas pu vivre le séjour à la montagne prévu en février 2021, d'où l'organisation des rotations sur 2 jours. Les classes de 3^{ème} ont fait la randonnée sur une seule journée (uniquement la montée) : ils avaient pu profiter du séjour à la montagne en février 2020, juste avant le 1^{er} confinement, et cette randonnée leur a servi en quelque sorte de sortie d'intégration.

Séjour montagne :

Il y aura une réunion pour les parents en novembre pour la présentation du séjour.

Pour l'instant aucune décision ne peut être prise à cause de la situation sanitaire.

Voyage à Paris, CNRD :

4 jours / trois nuits en avril.

Les représentants des parents d'élèves posent la question sur la nécessité du « Pass sanitaire » pour prendre le train et effectuer les visites une fois sur place.

Après une rapide recherche, nous notons que le Pass sanitaire est effectivement exigé pour prendre le TGV.

La réflexion sur l'organisation va se poursuivre et le projet sera présenté au CA de début décembre.

Échange avec l'Allemagne :

L'échange est en suspens pour le moment. Peut-être se fera-t-il au printemps 2022, tout dépendra de la situation sanitaire.

4000 marches en mai pour les classes de 5^{ème} :

La randonnée sera organisée pour toutes les classes. L'Aire de Côte étant fermée pour 2 ans pour raison de travaux, il va falloir trouver un nouveau point de chute pour les nuitées (colonie de vacances ?).

Le planning annuel.

Les notes du 1^{er} semestre s'arrêteront le mardi 18 janvier et les conseils de classe s'étaleront du 20 janvier au 8 février 2022.

Les entretiens d'orientation pour les élèves de 3^{ème} se dérouleront fin janvier (3 classes) et mi-février (2 classes).

Le DNB blanc (écrits) aura lieu les jeudi 24 et vendredi 25 mars 2022. L'oral blanc du DNB est fixé le mercredi 25 mai et l'oral final le mercredi 15 juin.

Les épreuves écrites du DNB se dérouleront le jeudi 30 juin et le vendredi 1^{er} juillet 2022.

L'autoévaluation et l'évaluation externe – le projet d'établissement.

Monsieur le principal se charge de récupérer des questionnaires utilisés dans les établissements du bassin pour permettre le travail de l'élaboration du questionnaire propre au collège. Une première préparation se fera lors du conseil pédagogique du mardi 16 novembre, puis une réunion de travail aura lieu en soirée lors de la deuxième quinzaine de novembre. L'autoévaluation devrait se dérouler juste avant les vacances de Noël (ou juste après) ; l'évaluation externe se fera en janvier ou en février et le travail sur le projet d'établissement commencera en janvier 2022.

La répartition des IMP pour l'année scolaire 2021 – 2022.

Monsieur le Principal fait remarquer que la dotation est en baisse de 0,25 heure et que sur les 7,5 IMP allouées, 1,5 doivent aller à la coordination du PIAL (il aurait été préférable que ces 1,5 IMP soient données en plus.) C'est donc en réalité 1,75 IMP de moins par rapport à la dotation de l'année dernière.

Domaine pédagogique : point sur « Devoirs faits » et sur les évaluations nationales à l'entrée en 6^{ème}.

Devoirs faits a été rendu « obligatoire » pour les élèves de 6ème. Ce sont 5 séances par groupe (1/2 classes) jusqu'à la première semaine de janvier pour travailler sur la méthodologie.

Pour les 5èmes : groupes d'élèves listés par les professeurs (beaucoup de parents ont refusé la proposition de participer au dispositif) – les groupes fonctionneront jusqu'aux vacances de Noël.

Coup de pouce le lundi entre 13h et 14h pour les classes de 3^{ème}, le mardi pour les classes de 4^{ème} et le jeudi pour les classes de 3^{ème} : jusqu'aux vacances de Noël.

Le fonctionnement du dispositif à partir de début février ou après les vacances d'hiver dépendra de l'enveloppe horaire qui sera attribuée en fin d'année civile pour toute l'année civile 2022.

Les évaluations de rentrée en sixième :

53 % des élèves dépassent le niveau attendu en fluence.

12 % sont très en dessous du niveau CE1.

17 élèves très en difficultés vont être accompagnés par Madame Landoeuer sur la fluence.

En conseil école-collège, des discussions sur ce qui pourra être mis en place en commun ou en amont du collège vont avoir lieu.

Résultats en français (exercices de fin de CM2) :

Compréhension de l'oral : 82 % de Maîtrise satisfaisante

Etude de la langue : 71 % de Maîtrise satisfaisante

Orthographe et grammaire : 64 % de Maîtrise satisfaisante

Vocabulaire : 79 % de Maîtrise satisfaisante

Résultats en mathématiques (exercices de fin de CM2) :

Nombres et calcul : 76 % de Maîtrise satisfaisante

Espace et géométrie 67 % de Maîtrise satisfaisante

Grandeurs et mesures 67 % de Maîtrise satisfaisante

Questions diverses.

« La piscine : l'année dernière, le cycle piscine des 6èmes n'a pas pu avoir lieu. Il avait été envisagé que les anciens élèves de 6^{ème} qui ne savent pas nager puissent en bénéficier cette année. Est-ce que c'est toujours d'actualité et le cycle aura-t-il lieu cette année ? ».

Proposition du principal : demander aux élèves de 5ème et de 6ème d'aller faire une attestation de natation, afin de pouvoir proposer à tous les élèves des 2 niveaux qui ne savent pas nager de participer au cycle en espérant que celui-ci puisse avoir lieu (en fonction de la situation sanitaire et des créneaux que nous proposera la piscine de Saint-Hippolyte-du-Fort).

Proposition de création de commissions « santé – hygiène » et « suivi scolaire ».

L'objectif est de rechercher des financements pour aider les familles à surmonter les difficultés. Ces commissions pourraient être intégrées dans le CESC, dont la 1^{ère} réunion aura lieu en décembre.

Proposition de création d'une commission « restauration scolaire ».

La proposition est entendue. Madame Azouaou souhaite que le chef cuisinier participe à cette commission pour donner son expertise sur la faisabilité des repas proposés.

A-t-on assez d'AED et d'AESH pour encadrer les élèves ?

Une réponse a été apportée à cette question en début de séance (bilan de rentrée).

Que faire pour limiter le poids des cartables ?

Cela fait plusieurs années que la question est posée. L'acquisition de nouveaux casiers financés par l'association des parents d'élèves n'est jamais allée jusqu'au bout. Madame Remise fait remarquer que les casiers ne sont pas tous occupés. Les représentants des parents d'élèves demandent pourquoi il n'est pas possible de généraliser l'utilisation de classeurs et trieurs pour limiter le nombre de cahiers. Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation expliquent que la tenue d'un classeur est problématique pour nombre d'élèves. Ils font également remarquer que les élèves ont très souvent plus d'affaires dans leurs sacs qu'ils n'en ont besoin. Il est donc intéressant de travailler sur la méthodologie de la préparation des sacs scolaires.

Fin de séance :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

M. BERNARD Julien



LE PRINCIPAL,

M. KOESSLER Sylvain

